

Le catalogue numérique des aliments : un outil pour assurer la fiabilité et la transparence de l'information

L'information sur les produits alimentaires joue un rôle majeur dans les choix des consommateurs et dans la confiance qu'ils accordent à leur alimentation. La quantité d'information demandée s'accroît sans cesse du fait de la multiplication des attentes et des exigences des consommateurs (composition des produits, valeurs nutritionnelles, allergènes, origine des ingrédients, éthique des modes de production, impact environnemental...). La quantité d'information potentiellement accessible s'accroît elle aussi du fait des progrès des connaissances et des méthodes analytiques qui multiplient le nombre d'éléments qui peuvent être identifiés et tracés.

Même si toutes les informations accessibles ne deviennent pas obligatoires, la pression pour davantage d'information est de plus en plus forte du fait de la concurrence et de la multiplication des plateformes et des applications permettant de comparer les produits. Cette abondance d'information est a priori une bonne chose, mais elle peut se révéler difficile à gérer, même à l'aide de signes de qualité ou d'indicateurs synthétiques qui, par construction, ne peuvent pas prendre en compte la diversité croissante des critères de choix des consommateurs et encore moins la pondération individuelle de ces critères.

Mettre à la disposition des consommateurs un nombre croissant d'informations sur les étiquettes pose des problèmes pratiques de taille et de lisibilité. En outre, chaque consommateur n'utilisant qu'un nombre limité d'informations (2 ou 3 au maximum), la recherche de ces informations, différentes d'un consommateur à l'autre, sera rendue plus difficile si les étiquettes en comportent de plus en plus.

La constitution d'un catalogue numérique des aliments apparaît comme une réponse pertinente à ces différents problèmes. Grâce aux outils développés par GS1 (standardisation de la description des produits et interopérabilité des catalogues électroniques), il devient techniquement possible de rassembler dans une base de données toutes les informations réglementaires qui figurent déjà sur les étiquettes, plus d'autres informations que les producteurs estimeront utiles aux choix des consommateurs. Du fait de sa structure, un tel catalogue permettra à chaque utilisateur de trier facilement les produits en fonction des critères qu'il jugera importants pour lui-même. Les conditions paraissent donc réunies pour construire ce "grand" catalogue appelé à devenir la source primaire d'information sur les aliments, une source à la fois fiable, mise à jour en temps réel, et libre d'accès.

À terme, le catalogue numérique pourrait devenir le cœur d'une plateforme numérique collaborative intégrant les chaînes de traçabilité des aliments et des ingrédients. Le catalogue permettrait ainsi de rendre complètement transparente l'origine des produits et de répondre ainsi à une attente majeure des consommateurs.

Pour générer la confiance, le catalogue numérique des aliments, sous forme d'une base de données, devra être une source ouverte, aux consommateurs bien sûr, mais aussi à tous les développeurs d'applications visant à aider les consommateurs dans leurs choix. Dans ce dernier cas, l'utilisation du catalogue permettra une meilleure transparence en facilitant la

distinction entre les informations primaires, les informations obtenues à d'autres sources, ou déduites des informations primaires, et le traitement de toutes ces données.

L'ANIA, GS1 et le FFAS ont entamé en 2017 une réflexion sur ce projet de référentiel de l'information produit en open data. Les contours de ce catalogue numérique des aliments ont été dessinés, mais il reste encore de nombreux paramètres à déterminer. Le contenu précis du catalogue (minimum commun à tous les produits et informations additionnelles), les aspects pratiques de la saisie des données et leur standardisation, le problème des mises à jour continues, les modalités de certification, d'ouverture, d'utilisation, d'extraction des données et de duplication de la base, sont autant de questions qui conditionnent la construction du catalogue numérique des aliments et qui seront analysées et débattues au cours de la conférence. Enfin, en lien avec ces différents points, la gouvernance du dispositif sera discutée. Elle devra associer tous les opérateurs de la chaîne alimentaire ; c'est en effet un élément qui sera déterminant pour assurer la viabilité de l'ensemble du dispositif.